



LYCÉE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNA

LYCEE PRIVE CATHOLIQUE LEVAVASSEUR



20
26

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

2NDE - 1ÈRE - TERMINALE - BTS

0262 21 06 26

www.ensemble-scolaire-levavasseur

4 rue Fénelon - 97400 SAINT-DENIS
secretariat@levavasseur.re



BIENVENUE

Mesdames, Messieurs,
Chers parents,

Vous trouverez, dans cette circulaire, des informations sur la prochaine rentrée et l'organisation de l'établissement.

Nous avons aussi fait le choix d'attirer votre attention sur quelques points : les absences et retards, les tenues vestimentaires, les addictions, les attroupements d'élèves aux abords du lycée, les nuisances sonores et la relation avec les personnels enseignantes administratives et éducatives.

Comptant sur votre collaboration et vous remerciant de votre confiance,

Cordialement

Christophe PAUSÉ
Directeur



RENTRÉE 2026 DES ÉLÈVES/ ÉTUDIANTS



**LYCÉE
LEVAVASŒUR**
COR UNUM ET ANIMA UNA

La rentrée des élèves/étudiants se fera le **Mardi 18 août 2026** aux horaires suivants :

- **8H30** pour les classes de 2nde.
- **9H30** pour les classes de 1ère.
- **10H30** pour les classes de Terminale, BTS 1ère/2ème année



Des photos des nouveaux élèves seront prises à la vie scolaire pour le trombinoscope et les cartes de cantine.

Les élèves/étudiants seront libérés après la prise de contact avec leur professeur principal (compter au moins 2 heures de présence au lycée)

Les cours débuteront le mercredi 19 août 2026, à l'heure indiquée sur l'emploi du temps remis aux élèves et étudiants. L'entrée et la sortie des élèves au lycée s'effectueront par le grand portail de la rue Fénélon. Un parking « deux roues » sera accessible également.

• Emplois du temps / Options / Spécialités

Les emplois du temps seront définitifs à partir du **7 septembre 2026**.

Les options seront éventuellement modifiables jusqu'au **4 septembre 2026**.

Les changements de spécialité, uniquement en 1ère seront possible jusqu'au **4 septembre 2026**.

• Manuels scolaires version numérique

La gestion des livres est assurée par l'établissement. Les élèves auront accès aux manuels scolaires via l'ENT ou PRONOTE.

• Calculatrice de Mathématiques - 2nde

Les calculatrices graphiques et programmables sont devenues indispensables dans l'enseignement secondaire. L'équipe pédagogique a choisi la **calculatrice NumWorks**, particulièrement adaptée aux besoins de nos élèves. Ce modèle convivial et puissant offre une interface intuitive et des fonctionnalités avancées, idéales pour les cours de mathématiques. Pour faciliter l'acquisition de cet outil essentiel, le lycée organise un **achat groupé de calculatrices**, permettant de réaliser des économies. Pour participer à cet achat, si vous le souhaitez, nous vous invitons à suivre la procédure détaillée ci-après : [Commande calculatrice NumWorks](#)

• Fournitures Scolaires

La liste des fournitures scolaires sera communiquée par chaque professeur à la rentrée.

Sciences (SVT et Physique-Chimie)

Pour les travaux pratiques (TP), les élèves devront disposer de :

- une blouse blanche individuelle (*commune aux enseignements de SVT et de Physique-Chimie*) ;
- une boîte de gants de protection (*commune aux enseignements de SVT et de Physique-Chimie*).

En complément, **pour les cours de Physique-Chimie**, quel que soit le niveau, les élèves devront également disposer de :

- une calculatrice de type lycée (le modèle NumWorks est vivement recommandé) ;
- une règle graduée (double décimètre) ;
- un crayon à papier et une gomme ;
- un compas ;
- quelques crayons de couleur.

La tenue réglementaire en TP comprend un pantalon long et des chaussures fermées. Les élèves ayant les cheveux longs devront prévoir de quoi les attacher.

BOURSES



- **BOURSES DE LYCÉE 2026/2027**

La campagne de bourses sera ouverte du 01/09/2026 au 15/10/2026. Toutes les familles (y compris celles déjà boursières en 2025/2026) doivent déposer obligatoirement une demande de bourse papier pour 2026/2027 auprès du Secrétariat de Direction dès la rentrée scolaire d'août. Possibilité de récupérer un dossier à l'accueil du lycée (*Dossier téléchargeable aussi via le site internet*).

[Formulaire demande de bourses](#)

[Notice](#)

[Procuration annuelle](#)

- **BOURSE ETUDIANTE_CROUS 2026/2027**

Les étudiants bénéficiaires d'une bourse du CROUS sont priés de transmettre à Mme CLARIVET leur notification conditionnelle d'attribution de bourse, dès réception, à l'adresse suivante : secretariat@levavasseur.re



La Région Réunion, en partenariat avec la Région académique, met à disposition des élèves des lycées publics, privés et agricoles des **manuels scolaires et des ressources numériques**.

Le dispositif prévoit également, selon les situations, une **aide à la connexion internet** versée directement sur le compte des familles.

ACTION REQUISE

Afin de bénéficier de l'équipement informatique dès la rentrée d'août 2026, les familles sont invitées à **compléter le formulaire de demande du dispositif NUMÉRISAK et/ou UN TRIMESTRE, UN LIVRE**.

À remettre à l'agent ARTICE selon le calendrier



Formulaire de demande
NUMERISAK 2026-2027

RÈGLEMENT DU
DISPOSITIF d'aides
individuelles

Comment l'acquérir

Formulaire de
demande d'aide à la
connexion internet

Comment l'utiliser

UN TRIMESTRE, UN LIVRE
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

1 TRIMESTRE
LIVRE

Chaque trimestre, les lycéens auront le privilège de recevoir un ouvrage captivant, sélectionné par leurs soins. Qu'il s'agisse d'un roman, de poésie, de manga, en français ou en créole, un large choix d'ouvrages s'offrira à eux.

[Formulaire_un trimestre un livre 2026/2027](#)



CALENDRIER dépôt des DEMANDES

CLASSES	DATES ET HORAIRES
2A 2B 2C	• 19 août — de 7h30 à 11h30 • 20 août — de 7h30 à 12h00 / 13h00 à 15h30 • 21 août — de 7h30 à 11h30
2D 2E 2F	• 24 août — de 7h30 à 12h00 / 13h00 à 15h30 • 25 août — de 7h30 à 12h00 / 13h00 à 15h30 • 26 août — de 7h30 à 11h30
2G 2H 2I	• 27 août — de 7h30 à 12h00 / 13h00 à 15h30 • 28 août — de 7h30 à 11h30 • 31 août — de 7h30 à 12h00 / 13h00 à 15h30

Si vous n'avez pas pu déposer le formulaire à la date prévue :

Permanences de l'agent ARTICE à partir du 1er septembre 2026 :

- **Lundi, Mardi, Jeudi** : 7h30 – 12h00 / 13h00 – 15h30
- **Mercredi, Vendredi** : 7h30 – 11h30

Contact agent ARTICE Région Réunion

M. VENEROSY Grégory : gregory.venerosy@cr-reunion.fr



L'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) du lycée LEVAVASSEUR a le plaisir d'accueillir les familles et de les accompagner tout au long de l'année scolaire. Présente au sein de l'établissement, elle assure un rôle d'écoute, de dialogue et de représentation des parents auprès de la direction, des équipes éducatives et des instances de l'Enseignement catholique (académiques et nationales).

En lien avec le lycée, l'APEL participe à l'accompagnement des élèves dans leur orientation post-bac, notamment par l'organisation de conférences métiers favorisant les échanges avec des professionnels, des étudiants et d'anciens élèves.

Elle soutient également de nombreux projets pédagogiques, culturels et éducatifs (voyages scolaires, sorties, événements de la vie lycéenne, activités sportives, aumônerie, associations...), et s'implique dans différentes commissions, dont la solidarité et le suivi de la vie scolaire. Elle accompagne par ailleurs les parents correspondants de classe. L'adhésion à l'APEL permet de recevoir le magazine « Famille & Éducation » et de participer à un réseau national de parents engagés pour la réussite des jeunes.

Les actions de l'APEL

Les parents souhaitant s'impliquer sont les bienvenus au sein de l'association, selon leurs disponibilités. L'APEL reste joignable par mail à : levavapel974@gmail.com (le numéro de téléphone sera communiqué à la rentrée).

Le règlement de la cotisation peut se faire selon 2 modalités :

1/ Par chèque à l'ordre de l'APEL LEVAVASSEUR d'un montant de 105 € (puis 75 € pour chaque enfant supplémentaire), à remettre avec la [fiche d'enregistrement de cotisation](#) au professeur principal le jour de la rentrée.

2/ Par virement bancaire à effectuer à partir du 1er août ([voir grille tarifaire & IBAN](#)).

L'équipe de l'APEL du lycée LEVAVASSEUR souhaite à toutes les familles une excellente rentrée scolaire.

CALENDRIER

Le départ en vacances a lieu le jour indiqué après la dernière heure de cours. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Rentrée des enseignants	Lundi 17 août 2026
Rentrée des élèves	Mardi 18 août 2026
Vacances après 1ère période	Samedi 10 octobre 2026 au Lundi 26 octobre 2026
Vacances été austral	Samedi 19 décembre 2026 au Lundi 1er février 2027
Vacances après 3e période	Mardi 16 mars 2027 au Mardi 30 mars 2027
Vacances après 4e période	Mercredi 05 Mai 2027 au Mercredi 19 mai 2027
Vacances d'hiver austral	Samedi 03 juillet 2027

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil du Lycée est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00 et le mercredi de 7h30 à 12h15.

Comptabilité et Secrétariat de Direction :
du lundi à partir de 13h00 au vendredi de 8h00 à 12h00 et les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 & 13h30 à 16h00.

Pour des raisons d'organisation, ayez l'amabilité de respecter ces horaires de réception du public

Contact :

- **Secrétariat de Direction** : Mme Carole CLARIVET secretariat@levavasseur.re
- **Comptabilité** : M. Sébastien MAILLOT rafinances@levavasseur.re

Ou déposer votre courrier dans la boîte aux lettres située à l'entrée du lycée (Boîte Secrétariat)

HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT

• Le lycée est ouvert aux élèves :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 17h45.
- Mercredi de 7h00 à 17h00.
- Samedi de 7h00 à 12h30.

• Les cours commencent à 7h30 et se terminent :

- à 17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- à 13h30 le mercredi (voire jusqu'à 17h00 pour certaines classes post-bac)
- à 12h30 les samedis

Tout élève ayant cours à 7h30 doit être présent à 7h25 dans l'enceinte de l'établissement.

VIE SCOLAIRE

Une carte d'identité scolaire sera remise à chaque élève le jour de la rentrée.

Cette carte doit obligatoirement comporter une photo récente de l'élève. En cas de perte, son remplacement entraînera des frais de 10 € à la charge des familles.

Communication avec la vie scolaire

En cours d'année, pour toute question liée à la scolarité de l'élève (retards, absences, maladie...), les parents sont invités à justifier les absences via PRONOTE (*Pensez à télécharger l'application sur votre téléphone mobile et activer les notifications*) ou contacter le bureau de la vie scolaire :

- par téléphone au 0262 21 06 26 - Poste 1
- ou par courriel à l'adresse suivante : vie.scolaire@levavasseur.re

CONVENTION FINANCIÈRE

Les tarifs ci-dessous sont basés sur 2025/2026 et susceptibles d'évolution avant la rentrée.

Scolarité — contribution familiale

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
< 10 000 €	>= 10 000 € et < 20 000 €	>= 20 000 € et < 40 000 €	>= 40 000 € et < 70 000 €	>= 70 000 €
600,00 €	750,00 €	1 100,00 €	1 280,00 €	1 400,00 €

Revenus fiscaux de référence. Parents séparés/divorcés : prendre la somme des revenus fiscaux.

Reduction de 10 % à partir du 2^e enfant inscrit (du plus âgé au plus jeune).

Restauration

Demi-pension (forfait annuel)	702,10 €
Repas ponctuel (externe)	6,10 €

Forfait indicatif basé sur le nombre de jours estimé en début d'année.

Autres frais

Inscription	Assurance (Facultatif)	Photo classe (Facultatif)	Contrib. Immo. (Facultatif)	Sorties Pédagogiques
80 €	8 €	8 €	75 €	6 €

Etudiants BTS

Scolarité — contribution familiale

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
< 10 000 €	>= 10 000 € et < 20 000 €	>= 20 000 € et < 40 000 €	>= 40 000 € et < 70 000 €	>= 70 000 €
600,00 €	750,00 €	1 100,00 €	1 280,00 €	1 400,00 €

Revenus fiscaux de référence. Parents séparés/divorcés : prendre la somme des revenus fiscaux.

Reduction de 10 % à partir du 2^e enfant inscrit (du plus âgé au plus jeune).

Restauration

Demi-pension (forfait annuel)	702,10 €
Repas ponctuel (externe)	6,10 €

Forfait basé sur le calendrier académique 2025/2026 de la Réunion.

Autres frais

Inscription	Assurance (Facultatif)	Photo classe (Facultatif)	Contrib. Immo. (Facultatif)	Sorties Pédagogiques
80 €	8 €	8 €	75 €	6 €

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Lycéens & BTS

Pour vos règlements de la contribution familiale et de la demi-pension, privilégiez le **prélèvement automatique**. Cela simplifiera vos paiements et votre suivi. En choisissant le prélèvement automatique à l'inscription ou à la réinscription, vous n'avez plus de démarche à faire. Le solde dû sera prélevé en 6 fois le 5 de chaque mois (de décembre 2026 à mai 2027).

Si, par exception, vous optez pour le **règlement par carte bancaire ou virement**, la contribution sera à régler en totalité avant le 31 décembre 2026.

RESTAURATION SCOLAIRE



Statut : demi-pensionnaire et externe

Les changements de régime sont
acceptés jusqu'au 15 septembre 2026
par courriel à gestion@levavasœur.re

Tarif unique des repas :

- 6,10€ pour les externes
- 5,90 € pour les ½ pensionnaires.

Deux services de restauration : 11h30 et
12h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi

**Le service de restauration
fonctionnera le jeudi 20 août 2026** à
partir de 11h30 (une carte de
restauration sera remise ultérieurement
aux nouveaux demi-pensionnaires et
externes).

En cas de perte, une nouvelle carte sera
facturée 10€.

Les élèves de 1ère et de terminale
gardent leur ancienne carte.



PROCHAINE RENCONTRE-PARENTS (CALENDRIER PRÉVISIONNEL)

- **Réunion - accueil des parents de
2nde :** jeudi 3 septembre 2026
- **Réunion - accueil des parents de
1ère :** mardi 8 septembre 2026
- **Réunion Parents - professeurs de
2nde/1ère & Terminale :** samedi 05
décembre 2026

LA PASTORALE

(Calendrier prévisionnel)

22 Août 2026

- Messe de l'Enseignement Catholique à l'église de la Conversion à St Paul

Septembre 2026

- Lancement du Mouvement des Jeunes Chrétiens
- Lancement de la chorale
- (09) Messe de rentrée du lycée

Octobre 2026

- Début des ateliers de la pastorale
- Halte spirituelle pendant les vacances

Novembre 2026

- Sortie aumônerie

Décembre 2026

- (16) Messe de Noël
- Actions caritative de Noël

Janvier 2027

- Halte spirituelle pendant les vacances

Février 2027

- (10) Messe des cendres

Mars 2027

- (13 & 14) CARITAS Levav

Mai 2027

- Theophania (expo art)

juin 2027

- (02) Messe de fin d'année
- Halte spirituelle de fin d'année et envoi des terminales



Tout au long de l'année

- toutes les semaines :
 - messe d'une demi-heure
 - adoration d'une heure
 - chapelet
- Chorale pour animer les messes
- « Mouvement des Jeunes Chrétiens » pour les lycéens et étudiants chrétiens désireux de s'engager sur le chemin de foi

Nous avons une chorale dynamique et toutes les années nous recrutons des jeunes !
N'hésitez pas !

INFORMATIQUE

Environnement Numérique de Travail & Ressources numériques

Contexte

Depuis plusieurs années, les élèves accèdent à **Métice** via leur compte local (compte Scribe), utilisant les mêmes identifiants que pour se connecter aux postes du réseau pédagogique. Cependant, avec le déploiement d'applications nationales nécessitant une authentification via **EduConnect**, cette méthode unique ne pourra plus être maintenue.

Changement important : nouvel accès à l'ENT Métice

À compter de la rentrée 2026, l'accès à l'ENT Métice se fait uniquement via le compte **EduConnect**. <https://portail.ac-reunion.fr/ladoclela/books/ent-metice/page/mots-de-passe>
L'ancien compte local (Scribe) n'est plus valable pour se connecter à Métice.

Qu'est-ce qu'EduConnect ?

EduConnect est le portail national d'authentification de l'Éducation nationale. Il permet aux élèves d'accéder à l'ensemble des services numériques éducatifs avec un identifiant unique et sécurisé.

Ce qui change :

- L'accès à l'ENT Métice nécessite désormais les identifiants **EduConnect** (et non plus le compte Scribe local).
- Le compte Scribe local reste utilisable uniquement pour :
 - L'ouverture de session sur les postes du réseau pédagogique de l'établissement.
 - L'accès aux ressources partagées sur le serveur pédagogique.
 - La connexion au réseau Wi-Fi de l'établissement.

Ce qui ne change pas :

- Les identifiants des parents (responsables légaux) restent valides et inchangés.
- Les élèves qui possèdent déjà un compte EduConnect actif n'ont aucune démarche supplémentaire à effectuer.

Les identifiants EduConnect des élèves et étudiants seront remis sous format papier à la rentrée scolaire. Les identifiants EduConnect des responsables légaux seront, quant à eux, transmis directement via la plateforme EduConnect.

Un compte **Microsoft 365 (licence A1)** vous est également attribué gratuitement. Il vous donne accès en ligne aux applications Word, Excel et PowerPoint, ainsi qu'à un espace de stockage cloud de 1 To.

Connexion : rendez-vous sur www.office.com avec les identifiants qui vous seront remis.

⚠ Cette licence ne permet pas d'installer Office sur un ordinateur ; elle est exclusivement accessible en ligne.

POINTS DE VIGILANCE

Circulaire de rentrée 2026-2027 : À l'attention des familles

Interdiction du téléphone portable au lycée – Rentrée août 2026

En application du Bulletin officiel n°27 du 2 juillet 2026, notre établissement mettra en place, de manière progressive à compter de la rentrée d'août 2026, l'interdiction de l'usage du téléphone portable et des autres objets connectés par les élèves durant le temps scolaire.

Cette mesure vise à garantir un climat serein, favorable à la concentration, aux apprentissages, et à la prévention des risques liés au cyberharcèlement ou à l'exposition à des contenus inadaptés.

Elle sera intégrée au règlement intérieur du lycée.

Nous vous informerons prochainement des modalités pratiques retenues par l'établissement, en cohérence avec les directives complémentaires du Rectorat.

1. ABSENCES ET RETARDS

Téléphone

0262 21 06 26 — Poste 1
0692 963 387

Mail

vie.scolaire@levavasseur.re

Application

PRONOTE

Tout retard ou absence doit être signalé immédiatement à la vie scolaire. Dès qu'une absence est relevée, une alerte SMS est envoyée aux parents.

- Au-delà de 10 minutes de retard : l'élève n'est pas accepté en cours, sauf en cas de devoir durant l'heure concernée.
- À partir de 3 retards par mois ou 3 absences injustifiées : l'élève sera retenu.

La ponctualité et l'assiduité participent à la construction de votre enfant et à sa réussite.

2. GESTION DE L'ABSENTÉISME ET RATTRAPAGE DE DEVOIRS

Seuil minimal de notes

Conformément au cadre de l'obligation d'assiduité, l'élève doit se soumettre impérativement aux modalités de contrôle continu.

- Présence obligatoire à chaque évaluation : devoirs en cours, DS du samedi matin et épreuves de bac blanc.
- Absence justifiée transmise à la vie scolaire dans les 48h : convocation pour un devoir de rattrapage le mercredi après-midi (exceptionnellement le samedi matin).
- Si la moyenne ne peut être établie en fin de trimestre : mention « EA » (En Attente) portée sur le bulletin. L'élève est convoqué pour un dernier devoir de rattrapage.
- Nouvelle absence à ce devoir de rattrapage convoqué : note de 0/20 attribuée.

Absences en DS ou bac blanc — Motifs recevables uniquement

- Certificat médical (y compris hospitalisation)
- Certificat de décès d'un proche (parents, grands-parents, frères, sœurs)
- Convocation administrative ou judiciaire + attestation de présence
- Copie du constat si accident de la route
- Convocation à un concours + attestation de présence
- Participation à des compétitions sportives de haut niveau

3. EXIGENCE D'HONNÊTÉTÉ

La plus grande honnêteté est exigée, tant dans le travail scolaire que dans l'ensemble de la vie collective.

- Strictement interdits : toutes formes de triche, le vol, le recel, ainsi que toute falsification de signatures, de notes, de lettres ou de documents.
- Avant chaque évaluation : téléphones portables et objets connectés déposés sur la table du surveillant ou de l'enseignant.

Tout élève en possession d'un appareil (téléphone, montre connectée, tablette, écouteurs...) sera considéré en situation de triche : objet confisqué, note de 0/20 et avertissement.

4. TENUE VESTIMENTAIRE ET PRÉSENTATION PERSONNELLE

Dans un souci de respect, de sécurité, d'hygiène et de maintien d'un cadre propice à l'apprentissage, une tenue correcte et adaptée est exigée de chacun.

1. Vêtements

- Propres, non troués, non déchirés
- Jupes, robes, shorts : longueur minimum au-dessus des genoux
- Hauts couvrant le buste jusqu'à la ceinture (ventre, dos et poitrine non exposés)

Tenues non autorisées :

- Shorts très courts, shorty, cycliste
- Jupes ou robes très courtes
- Débardeurs échancrés, dos-nus, fines bretelles
- Crop-tops ou hauts laissant apparaître le nombril
- Vêtements troués ou déchirés

2. Chaussures

- Chaussures fermées et adaptées obligatoires
- Interdits : tongs, claquettes, mules sans fermeture arrière
- Cours de sciences : chaussures fermées impérativement
- EPS : chaussures de sport fermées et lacées

3. Ongles et prothèses ongulaires

- Faux ongles, ongles en gel et capsules déconseillés (hygiène, sécurité, gêne en cours)

4. Couvre-chefs

- Interdits dans le lycée : casquette, bonnet, capuche, chapeau, bandeau...
- Exception : casquette autorisée en EPS extérieur en cas de forte chaleur

Tenue incorrecte : la vie scolaire se réserve le droit d'appeler les parents et de refuser l'accès au lycée. Des sanctions progressives seront notifiées sur PRONOTE (observation, retenue, avertissement).

5. TÉLÉPHONES PORTABLES

L'utilisation de téléphones portables ou tout autre objet propre à perturber le bon déroulement des activités scolaires n'est pas tolérée pendant les heures d'enseignement.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels des élèves.

6. ADDICTIONS ET TABAC

L'introduction et/ou la consommation de produits toxiques et dangereux (alcool, cannabis, CBD) sont formellement interdites.

Des actions de prévention et des opérations « coup de poing » avec les forces de police seront réalisées au cours de l'année. Des situations pourraient faire l'objet d'une plainte auprès des services de police ou d'un signalement auprès du Procureur de la République.

— Depuis le 1er juillet 2025 : il est interdit de fumer à proximité immédiate des établissements scolaires (décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac).

7. VIE COLLECTIVE ET NUISANCES

Nuisances sonores et attroupements

- Motos bruyantes à proximité de l'établissement : signalement à la vie scolaire, rappel à l'ordre.
- Blocage des trottoirs pour piéton formellement interdit : sanction dès le premier manquement.

Élèves libres (absence de professeur ou récréation)

- Rester à l'intérieur du lycée : foyer, CDI ou cour, en silence.

Le lycée n'acceptera aucun mot des parents autorisant leur enfant à sortir durant les récréations ou lors d'une pause d'une heure entre 2 cours.

Rougeole et vaccinations

Tout élève inscrit au lycée doit être à jour de ses vaccinations.

8. RELATIONS AVEC LES ENSEIGNANTS ET LE PERSONNEL

Le respect mutuel entre parents et personnels est indispensable à la sérénité et à la sécurité de l'établissement. Des incivilités à l'égard du personnel sont inacceptables.

Comment prendre contact ?

- Via PRONOTE ou les courriels communiqués dans la circulaire (toute demande de rendez-vous doit être accompagnée d'un motif).

- Via le professeur principal ou le parent correspondant de la classe.
- Lors des réunions parents-enseignants programmées dans l'année.

9. RÈGLEMENTS INTÉRIEURS

Nous vous invitons à prendre connaissance des règlements intérieurs avec votre enfant :

[Règlement intérieur
lycéens](#)

[Règlement intérieur
étudiants](#)

Nous vous tiendrons informés prochainement des modalités retenues pour la validation des documents (signature papier, ENT ou autre support).



Bienvenue !

La communauté Levavasseur est
enchantée de vous retrouver.

ALUMNI LEVAV



Anciens élèves du Lycée Levavasseur, restons connectés ! Rejoignez notre plateforme Datalumni pour :

- Retrouver vos anciens camarades
- Élargir votre réseau professionnel
- Partager votre expérience avec la nouvelle génération

Ne manquez pas cette opportunité unique de renforcer notre communauté !

S'inscrire



LYCÉE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNUM

[Flyer pour les élèves de SECONDE](#)
[Flyer pour les élèves de PREMIERE](#)
[Flyer pour les élèves de TERMINALE](#)

<https://levavasseur.datalumni.com/dashboard>





LYCÉE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNA

ATELIERS PREPAS

2026 - 2027

Niveau : 1ère & Terminale

Plusieurs ateliers vous sont proposés :

- Sciences
- Mathématiques
- Sciences Po
- Arts
- TOEIC

Rejoignez-nous

adjoint.direction@levavasseur.re

Réunion d'information durant le mois de septembre 2026

ATELIER SCIENCES — Terminale

Niveau concerné :

► **Terminale**

- Atelier 1 : 20H SVT / 20H Physique
- Atelier 2 : 20H Physique / 20H Maths

Objectif

Se préparer à des cursus particulièrement exigeants de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieur, classes préparatoires scientifiques).

⚠ Ce n'est pas un cours de soutien mais des ateliers intensifs. Il est conseillé d'avoir minimum 15 de moyenne dans chaque discipline. Un travail personnel et un investissement rigoureux sont nécessaires pour une réelle progression.

Tarif : 550 € par atelier

Effectif : 12 élèves de Terminale par atelier

Cours répartis en soirée de 17h30 à 19h00 et les mercredis après-midi

Inscription

ATELIER MATHÉMATIQUES — 1ère

Niveau concerné :

► **1ère**

- 20H Mathématiques

Objectif

Découvrir les outils et méthodes de mathématiques pures, nécessaires pour la poursuite d'études dans le Supérieur (les élèves seront inscrits au Concours Olympiades de Mathématiques)

Tarif : 275 €

Cours répartis en soirée de 17h30 à 19h00 et les mercredis après-midi

Inscription

ATELIER ARTS — Terminale & 1ère

Niveaux concernés :

- ▶ 10 élèves de Terminale
- ▶ 5 élèves de 1ère

Objectif

Préparation à l'entrée d'une école d'Arts.

- Formation orchestrée par Caroline GRONDIN, diplômée de LAB Paris
- Création d'un book
- Entraînement aux épreuves orales

Tarif : 550 €

Cours de 3H répartis les mercredis après-midi de novembre 2026 à Mars 2027

[inscription](#)

PREPA SCIENCES PO REUNION



✦ NOUVEAUTÉ

Une convention a été signée entre la Prépa Sciences Po Réunion et le Lycée Levassesseur. Dans ce cadre, **5 places sont désormais réservées chaque année pour les élèves de Première et de Terminale** souhaitant intégrer la préparation intensive aux concours des Instituts d'Études Politiques :



Sciences Po
Paris



Sciences Po
Bordeaux



Les 7 IEP de
province

Merci de télécharger le dossier d'inscription et de l'adresser par courrier simple à Sciences Po.

Une copie du dossier devra également être envoyée par mail au secrétariat du lycée : secretariat@levavasseur.re.

[Dossier inscription 1ère](#)

[Dossier inscription Terminale](#)



ATELIER TOEIC



Test of English for International Communication

Fiche RS7229 · Certification enregistrée sur décision de France Compétences en date du 18/07/2025

Durée

24H dont 3H d'examen

Tarif

440 €

Sessions

À déterminer

Pourquoi choisir le TOEIC – Listening and Reading ?

L'anglais est la langue des opportunités internationales.

La certification TOEIC peut vous aider à atteindre vos objectifs tels que :

Compétence 1 – Compréhension orale

Écouter et comprendre affirmations, conversations brèves et allocutions en anglais.

Compétence 3 – Expression écrite

Rédiger des documents en mobilisant structures grammaticales et vocabulaire adaptés.

Compétence 5 – Acquérir le niveau B2 au Test TOEIC

Score entre 785 et 945 points

Compétence 2 – Compréhension écrite

Lire, comprendre et analyser différents types de documents rédigés en anglais.

Compétence 4 – Expression orale

Décrire, répondre à des questions et défendre une opinion dans un cadre professionnel.

Résultats · Session mars 2026 (14 candidats)

57 %

Niveau B2

28,5 %

Niveau B1

14,5 %

Niveau A2

Lieu de la formation

Lycée Privé Catholique Levavasseur
4 rue Fénelon · 97400 Saint-Denis

Pour toutes informations :

✉ a.bonin@cfa-levavasseur.re

Correspondance

B.P. 13249
31132 BALMA Cedex
Tél : 05 61 24 68 69 - Fax : 05 61 24 18 88
diagramme@diagramme31.com
www.diagramme31.com
N° TVA Intracommunautaire : FR 00381294677

Madame, Monsieur,

Votre (Vos) enfant(s) est (sont) scolarisé(s) au sein de l'Établissement scolaire LEVAVASSEUR pour l'année scolaire 2026-2027.

DIAGRAMME est partenaire de cet Établissement pour l'édition de la Revue Annuelle.

Dans ce cadre, nous vous informons que des données à caractère personnel vous concernant (nom, prénom, profession, n° de téléphone portable/fixe) nous ont été communiquées par l'Établissement aux fins de pouvoir rechercher des annonceurs pour la Revue Annuelle de l'Établissement.

Nous vous contacterons par téléphone d'ici le 31 juillet de l'année en cours. Si vous refusez d'être contacté par notre société, vous pouvez nous en informer dès à présent et à tout moment en nous adressant un mail à l'adresse suivante : dpo@diagramme31.com ou un courrier à l'adresse 5, Chemin du Pont de Bois, 31130 Quint-Fonsegrives. Vos données seront alors immédiatement supprimées.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016 (RGPD), nous vous informons que :

- Les données à caractère personnel vous concernant seront traitées exclusivement par la société DIAGRAMME en sa qualité de responsable de traitement, avec comme finalité la recherche d'annonceurs auprès des parents d'élèves pour la parution de la Revue Annuelle de l'année scolaire 2021-2022. Nous souhaitons vous rappeler que cette revue est simplement destinée à promouvoir l'établissement et à laisser à vos enfants et vous-même un souvenir de l'année passée.
- Les données vous concernant ne feront l'objet d'aucune cession, à titre gratuit ou onéreux.
- Les données vous concernant sont stockées sur des serveurs localisés en France.
- Notre prise de contact téléphonique visera exclusivement à déterminer si vous consentez à contribuer en tant qu'annonceur à la Revue Annuelle. En cas de refus de votre part ou d'impossibilité de vous joindre deux (2) semaines avant la parution de la Revue Annuelle, les données à caractère personnel vous concernant seront supprimées.

Des informations complémentaires relatives à vos droits au titre des données à caractère personnel vous concernant, notamment sur la durée de conservation de vos données, vous seront alors transmises conformément à notre Politique de protection des données à caractère personnel.

Dans tous les cas, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement, de portabilité et d'instruction post-mortem sur les données vous concernant dans les conditions posées par les lois et règlements en vigueur en France.

Pour exercer ces droits, vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante dpo@diagramme31.com en détaillant votre requête. Vous pouvez également saisir en cas de réclamation la Commission Informatique et Libertés (CNIL) sur son site internet www.cnil.fr ou par voie postale 3 place de Fontenoy, 75334 Paris Cedex 07.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.



ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE CATHOLIQUE LEVAVASSEUR

Collège - Lycée - CFA



ENSEMBLE SCOLAIRE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNA

Nous contacter

4 rue Fénelon
97400 SAINT DENIS
Tel : **0262 21 06 26**
secretariat@levavasseur.re

